

Les Archives privées sur l'immigration en Belgique

Anne Morelli, Directeur-Adjoint du CIERL, Bruxelles

Le concept d'archives privées n'est un concept ni clair ni permanent, tout au moins en Belgique. En effet, le caractère public ou privé des archives belges se définit par rapport à leurs détenteurs (publics ou privés) mais ces derniers peuvent avoir eux aussi une définition fluctuante.

Certains cas sont évidents : les archives des Ministères (Affaires étrangères, Justice, Emploi, Affaires Sociales, Travail,...), qui souvent concernent l'immigration, sont clairement des archives publiques comme le sont aussi les archives de la communauté européenne ou des communes belges, qui ont fait l'objet d'un récent inventaire pour évaluer l'importance de leurs ressources utilisables pour reconstituer l'histoire de l'immigration en Belgique¹.

Cependant d'autres types d'archives sont bien plus difficiles à classer. Ainsi, s'il est clair que les archives patronales – parmi lesquelles les archives des charbonnages si précieuses pour l'histoire de l'immigration en Belgique – sont nettement privées, tout comme les archives des syndicats, dans quelle catégorie faudrait-il classer les archives du Fonds national de retraite des ouvriers mineurs (FNROM), un organisme officiel créé par une initiative gouvernementale, mais géré par la société de charbonnage² ?

On pourrait dans ce cas parler d'archives mixtes comme on parle de sociétés mixtes pour des sociétés constituées de capitaux privés et publics.

Parmi les cas problématiques, il faut aussi ranger les archives ecclésiastiques. Les évêchés des diocèses à forte population immigrée ont souvent suivi de près la pastorale destinée aux migrants catholiques (Polonais, Espagnols, Italiens...).

¹ Gillen Jacques, *Inventaire des sources pour une histoire de l'immigration : les archives communales*, Bruxelles, 2004.

² Ce fonds a été déjà largement exploité par des mémoires de maîtrise en histoire soutenus à l'ULB (ex. Anastasia Antiochos pour les mineurs grecs, Mazyar Khoojinian pour les mineurs turcs, Paola Manno pour les mineurs italiens provenant de la région de Bari, Ismael Rodriguez pour les mineurs espagnols...).

Les archives des diocèses de Tournai et Liège, par exemple, englobent les régions minières de Belgique et apportent des informations intéressantes sur les conditions de vie des migrants catholiques mais aussi sur les formes spécifiques d'actions sociales et religieuses mises en place pour les encadrer, comme les « Missions catholiques » polonaises, italiennes ou espagnoles organisant des liturgies et des pèlerinages particuliers³.

Mais peut-on dans ce cas parler d'archives « privées » alors qu'en Belgique le culte catholique est reconnu et subventionné par l'État ?

Cette question est soumise à des interprétations très variables qui prennent notamment en compte le *type* d'archives diocésaines et paroissiales, certaines étant plus facilement que d'autres susceptibles d'être rangées dans le domaine public (les registres de baptême ou de mariage par exemple qui peuvent être des sources intéressantes pour étudier la pratique religieuse des migrants catholiques).

Un autre exemple litigieux est constitué par les archives des maternités. On y trouve des registres de naissance permettant de retracer les métamorphoses sociales d'un quartier et l'arrivée des diverses vagues de migrants⁴.

Mais les maternités sont pour une part privées et pour une part publiques, car rattachées à des hôpitaux organisés par exemple par des villes...

Nous éviterons donc ici tout débat juridique sur les concepts d'archives privées ou d'archives publiques, variables selon les pays, pour nous concentrer sur un bref état des lieux des archives pouvant être utiles à l'histoire de l'immigration en Belgique et qui clairement ne sont pas des archives produites par les pouvoirs publics.

Les archives patronales

Pour retracer l'histoire de l'immigration en Belgique, les archives du secteur minier sont essentielles puisque de 1946 à 1964 des accords bilatéraux ont attiré vers ce secteur des centaines de milliers de travailleurs italiens puis espagnols, grecs, turcs, et marocains.

Au contraire des charbonnages français, les charbonnages belges n'ont jamais été nationalisés et sont restés, jusqu'à leur fermeture, des entreprises privées appartenant à des sociétés ou à

³ Les archives de l'évêché de Tournai ont notamment été utilisées par Flavia Cumoli dans le cadre de sa thèse de doctorat.

⁴ Les cliniques Malibran et Solbosch d'Ixelles (Bruxelles) ont ainsi conservé des registres de naissance couvrant la période 1902 à 1994.

des personnes physiques (par exemple la famille Coppée). Cependant, les charbonnages belges avaient opéré un regroupement national pour agir conjointement au niveau salarial, des pensions ou encore du recrutement à l'étranger. Cette Fédération des charbonnages belges (Fédéchar) était un lobby politiquement important à l'âge d'or du charbon. Après la fermeture des mines, Fédéchar garda un certain temps un service d'archives puis celles-ci furent versées aux Archives de l'État à Hasselt, chef-lieu de la province minière du Limbourg. Ces archives fournissent de précieuses informations sur le recrutement et la gestion des mineurs étrangers. Mais, par contre, les registres des mines, si utiles pour étudier l'origine des travailleurs étrangers, leur composition de famille, le temps qu'ils restent dans chaque puits, leurs conditions de logement ou leur mobilité, sont – pour ceux des registres qui ont été gardés – éparpillés entre divers lieux de conservation⁵.

Un inventaire des archives des mines a été entrepris par l'Institut d'Histoire ouvrière, économique et sociale de Seraing (IHOES), qui – un peu par hasard – est également détenteur de fait des archives du Fonds national de retraite des ouvriers mineurs, où chaque mineur ayant travaillé, ne serait-ce qu'un seul jour, dans un charbonnage belge, avait sa fiche⁶.

Pour les autres secteurs que les mines, les archives concernant l'immigration ont encore moins été regroupées et systématiquement répertoriées. Il y a certes aussi des fédérations patronales, par exemple pour les fabrications métalliques⁷, mais elles n'ont pas forcément eu une politique commune par rapport à la main-d'œuvre étrangère et les archives sont le plus souvent à rechercher sur la trace de chaque entreprise⁸.

Ainsi la société intercommunale des tramways bruxellois (STIB), qui gère les transports en commun de la capitale, conserve dans ses archives des documents évoquant son recrutement préférentiel de conducteurs en Tunisie dans les années 1960-1970⁹.

D'autres entreprises, aujourd'hui disparues, ont cédé leurs archives aux Archives de l'État mais elles n'ont fait l'objet d'aucun repérage particulier en ce qui concerne leur intérêt pour l'histoire de l'immigration.

⁵ Par exemple l'écomusée de Bois-du-Luc, ou l'association sans but lucratif SAICOM (Sauvegarde des archives industrielles du Couchant de Mons).

⁶ Sur l'intérêt historique de ces fonds voir Gillen Jacques, *L'histoire de l'immigration vue à travers les archives du Fonds national de retraite des ouvriers mineurs*, in *Brood en Rozen*, Gand, 1998, 1, pp. 38-45.

⁷ Fabrimétal réunit les entreprises de métaux non-ferreux, de constructions mécaniques et d'électronique.

⁸ Par exemple l'usine métallurgique Delloye-Mathieu à Marchin, qui a été l'objet d'études pour comprendre son recrutement d'ouvriers italiens dans la petite bourgade de Vico del Gargano.

⁹ Ces archives ont été exploitées par Anne Frennet auteure de *La convention belgo-marocaine du 17 février 1964 relative à l'occupation de travailleurs marocains en Belgique*, Cahier du CRISP n° 1803, 2003.

Les archives des travailleurs

On peut penser à première vue que les archives des syndicats belges sont des sources d'une grande richesse pour étudier l'histoire des immigrants.

Les syndicats belges (catholique et socialiste) sont puissants et le taux de syndicalisation en Belgique est l'un des plus forts du monde.

Les accords bilatéraux prévoyant l'arrivée en Belgique des étrangers pendant les vingt années suivant la Seconde Guerre mondiale ont été imaginés de concert avec les syndicats belges, et l'accord italo-belge de 1946, par exemple, est immédiatement suivi d'un accord entre le Syndicat chrétien belge (CSC) et l'Association catholique des travailleurs italiens (ACLI), afin que – dès leur arrivée – les travailleurs italiens soient insérés dans le « pilier » catholique belge : mutualités, syndicats, écoles, hôpitaux... Un journal catholique est même imprimé pour ces travailleurs italiens en Belgique (*Sole d'Italia*).

Les syndicats socialistes ne bénéficient évidemment pas des mêmes faveurs patronales mais, à partir des années 1960, ils organisent aussi efficacement une bonne partie des travailleurs étrangers qui militent dans leurs rangs.

Malheureusement, les syndicats belges semblent avoir pris au pied de la lettre une strophe de l'*Internationale* qui dit « Du passé faisons table rase », tout au moins en matière d'histoire et d'archives !

Les archives syndicales sont donc très pauvres en dehors des journaux publiés. Même les résultats des élections sociales, qui se déroulent tous les quatre ans, ne sont pas évidents à reconstituer dans leur ensemble. Ils sont pourtant très intéressants pour l'histoire de l'immigration car, en Belgique, bien avant d'obtenir des droits politiques, les travailleurs étrangers ont obtenu le droit de figurer comme candidats aux élections sociales. La mesure du nombre de candidats et d'élus de chaque nationalité sur les listes des deux syndicats est donc particulièrement intéressante pour évaluer leur implication sociale et politique dans les entreprises, mais elle ne peut être que lacunaire faute d'archivage systématique de ces données¹⁰.

¹⁰ C'est la recherche qui a été entreprise par Guéric Bosmans pour son mémoire en histoire.

Les traces de l'action syndicale des travailleurs étrangers sont donc à rechercher ailleurs, et tous azimuts.

Ainsi, les archives de Muharren Karaman, arrivé en Belgique en 1964 dans le cadre des recrutements de Fédéchar, dirigeant de la section turque de la CSC de 1974 à 1997 et président – fondateur de l'association « Türk–Danis » en 1983, sont conservées à Amsterdam¹¹. Il en est de même pour les papiers de Sina Pamukçu, syndicaliste turc réfugié en Belgique après le coup d'État de 1980 et actif dans le milieu immigré, ou les archives de l'HTIB (Union des Travailleurs de Turquie en Hollande) intéressantes pour ses contacts avec l'Union de Travailleurs de Turquie en Belgique, les archives de cette dernière organisation ayant disparu. C'est un particulier¹² qui conserve, quant à lui le reste des archives de l'association « Türk–Danis », dont il a été secrétaire alors que, parallèlement, il militait à la CSC.

Partis et associations

Paradoxalement, alors que le Parti communiste belge n'a jamais eu un poids politique important ou une grande force numérique, ce sont ses archives qui contiennent le plus systématiquement des renseignements sur les communistes étrangers immigrés en Belgique.

Contrairement à la France, il ne leur était pas demandé de s'insérer dans les cellules locales mais ils avaient la possibilité de créer en Belgique des sections des « partis-frères ».

Les archives du PCB (CARCOB), que ce soient celles du secrétariat des relations internationales¹³ ou des relations régionales, permettent donc de suivre la collaboration avec les partis communistes italien, grec, espagnol et turc.

Les archives de quelques communistes étrangers sont conservées en Belgique¹⁴ mais bon nombre d'entre-elles sont par contre retournées dans le pays d'origine de ces militants.

¹¹ Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis.

¹² Necati Celik. Une partie des archives de militants de la CSC se trouve au CARHOP (ex. papiers Vincent Adovassio) (Centre d'Animation et de Recherche en Histoire ouvrière et populaire – Association sans but lucratif liée au mouvement ouvrier chrétien).

¹³ Confié à l'époque des grandes migrations méditerranéennes à Susa Nudelhole.

¹⁴ Par exemple les archives de Dogan Ozgüden, réfugié politique en Belgique depuis 1972 et actif depuis la deuxième moitié des années 1970 dans le milieu associatif turc. Pour l'entre-deux-guerres, les archives d'Ottorino Perrone sont conservées à l'Université de Bruxelles (Centre d'histoire et de sociologie des gauches - ULB).

Ainsi c'est à Madrid, au « Centro de Documentación de la Emigración Española », dépendant de la Fundación 1° de Mayo, liée au syndicat de gauche, que sont conservées d'importantes archives concernant les immigrés espagnols en Belgique.

Les archives du Club Garcia Lorca de Bruxelles y sont répertoriées depuis 1950 et comprennent correspondance, comptabilité, procès-verbaux de réunions, photos, communiqués de presse. On trouve aussi, dans le même Centre de Madrid, les archives inventoriées de Vitorio Castro, mineur asturien et militant à Bruxelles dans le Parti communiste espagnol de 1961 à 1994 et dans le « Movimiento Asociativo de los emigrantes españoles en Belgica ».

C'est par contre dans les archives flamandes du mouvement ouvrier et socialiste (AMSAB-Gand) qu'on peut trouver les archives d'associations aussi diverses que Solidarité Étudiants étrangers¹⁵, des organisations de soutien aux sans-papiers¹⁶ ou qu'un Centre régional d'intégration¹⁷, toutes très intéressantes pour notre sujet.

Mais de nombreuses associations de migrants, ou ceux qui estiment être leurs légataires symboliques, conservent encore leurs archives dans des conditions souvent précaires et sans classement¹⁸.

La presse

Les journaux publiés par ou pour les immigrants sont évidemment des sources incontournables pour retracer leur histoire.

La presse des immigrations anciennes (juive, polonaise, italienne...) a fait l'objet d'études systématiques au moins pour la période antérieure à 1960.

Pour les immigrations plus récentes les repérages sont incomplets¹⁹ et les journaux sont à rechercher tant à Bruxelles (Bibliothèque Royale, Archives de la Ville de Bruxelles...) qu'à Amsterdam ou à Madrid. Le « Centro de Documentación de la Emigración Española », dont nous avons parlé plus haut, conserve non moins de quarante titres de journaux, publiés en

¹⁵ Depuis 1970.

¹⁶ « Steunpunt begeleiders Uitgeprocedeerden », « Medisch Steunpunt Mensen zonder papieren », « Steunpunt Mensen Zonder Papieren ». Ces archives couvrent une décennie à partir de 1992.

¹⁷ De Flandre Orientale devenu aujourd'hui « Centre de la diversité ».

¹⁸ C'est le cas par exemple des archives de l'association des anciens combattants et des partisans italiens en Belgique (ANPI), dont les locaux ont été vendus récemment et dont les « héritiers » n'ont pas transmis les archives à un centre de conservation fiable.

¹⁹ L'inventaire pour la presse italienne a été réalisé par Fabrizio Tinti *La presse des Italiens de Belgique*, ULB, 1992, et par Françoise Abad Gonzalez pour la presse espagnole (mémoire en histoire, ULB, 1994).

Belgique, pour la plupart par des immigrants espagnols mais parfois aussi pour leur défense ou à leur intention.

Pour la presse destinée aux Turcs de Belgique, c'est Mazyar Khoojinian qui a entamé son repérage . Mais, tout récemment, je viens de découvrir chez un avocat belge qui était en contact avec les communistes italiens, un journal dont j'ignorais l'existence, qui vécut près de dix ans et qui donnait de nombreuses informations sur les fédérations du PCI dans les pays d'émigration²⁰. D'autres cas semblables dorment sans doute encore chez des particuliers et révéleront des initiatives éditoriales de l'immigration restées inconnues jusqu'à présent.

Les initiatives de repérage et conservation

En Belgique, le phénomène migratoire est l'objet de beaucoup d'attention de la part des sociologues voire des psychologues mais le Groupe d'étude sur l'histoire de l'immigration de l'Université de Bruxelles (ULB) est le seul à se focaliser sur l'*histoire* de l'immigration. En 1993, il organisa autour de ce thème une vaste exposition pour laquelle il avait collecté documents et objets originaux. Malheureusement, pour des raisons politiques, le Musée dont cette exposition devait être la première étape ne vit pas le jour²¹ .

Aujourd'hui, l'histoire de l'immigration est seulement représentée occasionnellement dans d'autres musées, comme celui du site minier de Marcinelle ou dans de très petites structures comme la Cantine des Italiens à Houdeng-Goegnies.

Les objets et documents originaux collectés par le Groupe d'étude sur l'histoire de l'immigration ont, pour beaucoup, été retournés à leurs prêteurs faute de pouvoir être exposés mais ce Groupe a cependant « hérité » d'un certain nombre de photos, films, permis de travail, brochures ou cartes d'identité, auxquels sont venus s'ajouter des interviews, pour certaines retranscrites²² mais pour la plupart enregistrées.

Ces interviews, collectées depuis les années 1980, forment un matériau important, couvrant la plupart des vagues de migrations et pouvant servir de base à des travaux ultérieurs. Ainsi, les enregistrements de très vieux migrants polonais, réalisés il y a une dizaine d'années, ont servi

²⁰ *La Voce*. Les volumes reliés seront prochainement déposés par Maître Jacques Moins au CARCOB.

²¹ Sur les tentatives de créer un musée de l'immigration en Belgique voir Morelli Anne, *Heurts et malheurs des projets pour un musée de l'histoire de l'immigration en Belgique*, in *Diasporas – Histoire et Sociétés*, n° 6, Toulouse, pp. 27-34.

²² C'est le cas du matériel préparatoire à l'ouvrage de Myrthia Schiavo sur les femmes de l'immigration italienne en Belgique (*Le Donne emigrate raccontano*, Tullio Pironti, Naples, 1984) qui a depuis été utilisé par de nombreux chercheurs, la dernière en date étant Flavia Cumoli.

à une linguiste polonaise pour étudier la langue des migrants, les interférences du français ou le maintien de certaines structures grammaticales.

Le Groupe d'étude sur l'histoire de l'immigration a également été l'appui scientifique de diverses campagnes de collectes de témoignages, dans le cadre de projets d'associations²³ qui désirent par ce biais mener des actions dites intergénérationnelles, où des jeunes interviewent des « vieux » sur leur expérience du passé.

Il s'agit alors d'encadrer les enquêteurs par une formation aux techniques d'interviews mais aussi de leur apporter des connaissances de base sur l'histoire de l'immigration en Belgique.

Le Groupe d'études sur l'histoire de l'immigration a réalisé le même travail d'encadrement pour un projet *Grundtvig* beaucoup plus vaste. Ce projet de conservation de la mémoire orale des migrants s'est déroulé au niveau européen et simultanément dans cinq pays (Portugal, Espagne, Italie, Grèce, et Belgique). Il s'agissait de confronter la mémoire des émigrants retournés dans leur pays d'origine avec celle des émigrants restés dans le pays d'accueil. Les très nombreuses heures d'interviews ont été archivées et un échantillon en a été publié sous forme d'une série de DVD. Cependant la réutilisation, après quelques décennies, de ces archives orales de l'immigration pose des problèmes techniques évidents car leur lecture s'avère souvent compliquée par la disparition progressive des appareils déclassés. Ce problème n'est pas propre à l'histoire de l'immigration mais devient crucial pour une histoire dont les protagonistes ont produit davantage d'archives orales que de traces écrites.

Perspectives de recherche

En Belgique, chaque groupe de migrants a imaginé un jour pouvoir centraliser, sauvegarder et diffuser le patrimoine mémoriel de sa communauté et a pris des initiatives dans ce sens.

Les Italiens ont fondé en 1984 un CESDEI (Centro Studi dell'emigrazione italiana). Celui-ci a été à l'origine de diverses publications²⁴, d'un petit musée²⁵ et il a contribué largement à l'exposition « La mémoire retissée » dont il a été question plus haut. Mais l'Institut italien de culture de Bruxelles, au fil de ses directions successives, a cessé de le soutenir et même de s'y

²³ Comme le GSARA (Groupe socialiste d'action et de réflexion sur l'audiovisuel) de Charleroi.

²⁴ *Memoria – Immagini e parole dell'emigrazione italiana in Belgio* (1987). *Ça ressemble à l'Italie – Spécificités de l'habitat italien en Wallonie et à Bruxelles* (1989), *Rital – littérature, Anthologie de la littérature des Italiens de Belgique* (1996).

²⁵ La Cantine des Italiens à Houdeng-Goegnies.

intéresser. Sur les quatre fondateurs qui l'avaient porté sur les fonts baptismaux avec le directeur de l'Institut italien de culture, trois sont finalement retournés en Italie²⁶ et la relève a été insuffisamment assurée. Le CESDEI de Belgique peut donc être actuellement considéré comme en veilleuse pour ne pas dire crûment qu'il est cliniquement mort.

Cette évolution est symptomatique. Les Marocains de Belgique ont aussi rêvé de créer un espace mémoriel pour sauvegarder les archives liées à leur migration.

C'est en 2003, en vue du quarantième anniversaire de la signature de la convention belgo-marocaine de migration, commémorée en grande pompe, que ces initiatives ont été annoncées. Deux structures concurrentes se proposaient alors de repérer, conserver et valoriser les archives de l'immigration marocaine en Belgique.

Cinq ans plus tard, tant l'EMIM (« Espace mémoriel de l'immigration marocaine ») que son concurrent « Objectif 2004 » ont disparu. Leurs sites n'existent plus, leurs animateurs ont poursuivi ailleurs leurs activités professionnelles ou associatives.

Tout le monde ignore ce que sont devenues les archives qu'ils auraient récoltées...

On a vu que pour l'immigration espagnole c'est à Madrid que ses archives ont trouvé une structure stable, capable de les inventorier et de les rendre accessibles aux chercheurs ou à toute personne intéressée.

Les projets de Musée de l'immigration, toujours en panne, avaient dans leurs développements les plus récents, abandonné l'idée d'y sauvegarder la mémoire de l'immigration pour évoluer vers une « Maison des migrations », davantage axée sur des activités de type social ou culturel.

La place reste donc vacante pour un « Centre d'archives et d'histoire des migrations » qui réunirait largement documents et collections, une tâche dont seule l'Université s'est souciée jusqu'à présent avec continuité.

²⁶ Elia Ferro, Bruno Ducoli et Isabella Lenarduzzi.